



Circulaire de rentrée 2016-2017

A la rentrée de septembre 2016, l'école St Aubin accueillera 400 élèves dans 5 classes de maternelle et 10 classes de primaire.

La communauté éducative de St Aubin va connaître quelques changements :

- Chantal Eon après 43 ans au service de l'école part en retraite.
- Martin Hermand nous quitte pour rejoindre l'école de Besné.
- Pakheira Bernard-Michel, Christine Hervouët et Angélique Thobie terminent leurs suppléances.
- Céline Reynaud nous rejoint en CM2 avec Philippe Ollivier et en Petite section avec Laurence Lallement-Vergeot.
- Plusieurs bénévoles de la cantine cessent aussi leurs bons et loyaux services.
- Fr Michel qui fut enseignant à l'école et qui depuis sa retraite nous rendait beaucoup de services, nous quitte également pour rejoindre la communauté de Nantes.

Merci à tous pour leur investissement auprès des élèves.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour aider à la cantine ou pour assurer la catéchèse.

L'année 2016-2017 sera marquée par les 30 ans de l'école St Aubin et par la mise en place d'un **projet cirque** entre janvier et mars suivi d'un spectacle. Nous vous en reparlerons plus tard dans l'année. Nous poursuivrons également l'amélioration et le renouvellement de l'équipement informatique de l'école par l'achat de tablettes.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 1^{er} septembre. Les élèves de maternelle et de CP seront accueillis par leurs enseignants le mardi 30 août entre 17h et 18h. Les listes de classe seront affichées et mises en ligne le mercredi 31 août à 17h.

Bonnes vacances à tous et bon vent à ceux qui déménagent
et à tous les futurs collégiens.

La directrice, Mme Le Breton

LES HORAIRES

Le temps scolaire des élèves est organisé comme suit :

24 heures hebdomadaires d'enseignement pour tous auxquelles s'ajoutera **1 heure** par semaine consacrée à la culture chrétienne ou à la catéchèse.

	Lundi	Mardi	Mercredi 8h45-11h45	Jeudi	Vendredi
Matin/ 8h45 - 12h	Heures de classe				
Pause méridienne 12h - 13h30	Restauration Scolaire		Restauration ALSH (uniquement)	Restauration Scolaire	
après-midi 13h30 - 16h30	Heures de classe	TPE		Heures de classe	

A ces 4,5 jours d'enseignement, s'ajouteront **36 heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** proposées aux enfants selon les besoins et qui se dérouleront le mardi après-midi.

Les **Temps Péri Éducatifs (TPE)** sont proposés aux élèves le mardi de 13h30 à 16h30. Ils sont organisés par la mairie et sont sous leur responsabilité. Pour que votre enfant y participe, il faut qu'il y soit inscrit. La démarche est à faire auprès de la Maison de la Famille de Guérande.

L'école sera ouverte à 8h30 le matin et à 13h15 l'après-midi. Tout enfant arrivant avant 8h30, doit aller en accueil périscolaire. S'il attend seul à l'extérieur, il sera sous la responsabilité des parents. A partir de 16h45, tous les enfants restant à l'école devront aller à l'accueil péri-scolaire.

Attention au changement du mercredi :
8h30 Ouverture de l'école et 8h45 début des cours
11h45 Fin des cours puis surveillance jusqu'à 12h30

L'EQUIPE EDUCATIVE

Directrice : Mme Françoise LE BRETON

Personnel enseignant 2016-2017

(Modifications possibles pendant l'été)

Maternelle :

PPS/PS : Mme Joëlle MIGAULT

PPS/PS : Mme Laurence Lallement-Vergeot à 75% et Mme Céline Reynaud à 25%

MS/GS : Mme Delphine FOUCHER

MS/GS : Mme Marie-Laure GOURET

MS/GS : Mme Pascale GUELLEC

Primaire :

CP : Mme Marie-Laure PELPEL

CP : Mme Annabel MÉNAGER à 80% et un suppléant à 20%

CE1 : Mme Rachel MURACCINI

CE1 : Mme Carole PERRON à 80% et un suppléant à 20%

CE2 : Mme Zohra BONNO

CE2 : Mme Annie TROFFIGUÉ

CM1 : Mme Nadine VALEMBOIS

CM1 : Mme Barbara LERAY

CM2 : Mr Philippe OLIVIER à 50% et Mme Céline Reynaud à 50%

CM2 : Mme Françoise BOURSE

Professeur d'anglais : Mme Stéphanie LOIZANCE

ASH « enseignantes spécialisées »:

Mme Catherine NASSIF, Maternelle

Mme Roselyne MENAGER, Primaire

Mme Marie-Jeanne COUGNAUD ,Maternelle et Primaire

Entretien : Mr Serge ROBINA

Récréation du midi : Mme Catherine JEGO, Mme Julie MOUREAU et Mme Annabel Thibault

AVS : Mme Elsa Le Cointre

ASEM (Aides maternelles) :

Mme Monique PERRY, Mme Evelyne LE MEUR, Mme Martine MEDARD, Mme Chantal SOVRANO et Mme Pierrette GUILLET

Personnel d'entretien et de restauration :

Mmes Martine LE GOUARD, Marie-Christine Aoustin, Isabelle DREAN, Véronique BELLEFOND, assistées lors du service de restauration par un certain nombre de parents ou grands-parents bénévoles.

Personnel administratif

Mmes Marie Quintin, comptable et Céline Bourguine, secrétaire sont présentes sur l'établissement les lundis et mardis pour la 1^{ère}, les mercredis matins, jeudis, vendredis pour la 2^{de}.

LA SCOLARITE EN MATERNELLE

Les élèves sont accueillis à partir de 2 ans en fonction des places disponibles. La propreté est indispensable pour rentrer à l'école. La rentrée peut se faire en septembre, en janvier ou en avril. Il est souhaitable que les enfants commencent par être scolarisés uniquement le matin puis après un temps d'adaptation la scolarisation pourra se faire à la journée.

LA PASTORALE

Nous souhaitons proposer une pastorale pour tous, avec tous et dans le respect de chacun. Dès la maternelle un éveil à la foi est proposé aux enfants. A partir du CE2, les familles sont invitées à choisir entre la culture chrétienne ou la catéchèse vécue au sein de l'école. Pour suivre ce parcours de catéchèse, les familles sont invitées à faire une démarche d'inscription ou de réinscription auprès de la Paroisse. La culture chrétienne ne nécessite quant à elle aucune inscription préalable. Elle se vit dans toutes les classes. En culture chrétienne, nous utilisons les parcours Zou en CE1 et Anne et Léo en cycle 3. En Catéchèse, nous réfléchissons avec les livrets Nathanaël.



A l'occasion des fêtes, des temps de célébrations sont vécus par tous les élèves au sein de l'école.

CONTRIBUTION des Familles

UN PRINCIPE à CONNAITRE

Si l'Etat prend en charge le salaire des enseignants ainsi que les frais de fonctionnement de l'établissement par l'intermédiaire de la municipalité, les travaux d'investissement ainsi qu'un certain nombre de services liés au caractère propre de l'établissement restent à la charge de l'Organisme de Gestion de l'école. C'est pour cette raison qu'il est demandé une contribution financière aux familles.

**Le montant de la contribution financière qui couvre nos frais.
demandée aux familles est de
265 € par an et par enfant pour le tarif**

UNE SOLIDARITE à CONSTRUIRE

Si cette cotisation apparaît modique à certains, elle constitue un obstacle pour d'autres... Or, l'Ecole Saint Aubin est, et se doit de rester, ouverte à TOUS, et chacun doit pouvoir y trouver sa place grâce à un certain partage conforme à l'esprit évangélique.

Aussi, nous avons décidé de faire appel, à la compréhension de chacun, pour que se développe une **VERITABLE ENTRAIDE**.

Pour ce faire, vous aurez la possibilité d'opter pour une cotisation plus élevée, adaptant ainsi l'effort financier à vos ressources.

Cotisation annuelle à choisir en fonction de vos revenus
(assurance incluse)

- Cotisation de base : **265 €** **Montant qui couvre nos frais**
- Cotisation minimum : 245 €
- Cotisation de solidarité : 300€

*Exonération à partir du 3^{ème} enfant si la famille est non imposable :
merci de fournir l'avis de non imposition de l'année 2014.*

MODALITES de VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DES FAMILLES

Nous vous remercions de compléter l'imprimé bleu recto verso (pour les prélèvements automatiques) et de nous les retourner pour la rentrée.

La directrice est à la disposition des familles pour étudier toute situation financière particulière.

LES FOURNITURES

Prévoyez, en classe élémentaire, un cartable suffisamment rigide, afin que les livres soient vraiment protégés. L'école continue à fournir les cahiers et les livres, ces derniers devront être couverts sans tarder. Une liste de fournitures est remise en aux élèves en fin d'année. Elle est aussi disponible sur le site de l'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas sont préparés et livrés "en liaison chaude" par le Collège Saint Jean-Baptiste. Les menus sont affichés aux entrées de l'établissement.

Merci de bien préciser aux enfants s'ils mangent ou pas à la restauration. Toute inscription du matin sera facturée.

Le coût du repas s'élèvera pour l'année 2016/2017 à **3,60 €**. Ce coût relativement peu élevé, est essentiellement lié à la présence quotidienne de bénévoles. Cette équipe de bénévoles ne demande qu'à s'agrandir. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Chacun choisit son rythme de présence en fonction de ses disponibilités.

Le coût des repas sera inclus dans la facturation en fonction de votre inscription à la rentrée.

L' ACCUEIL PERI-SCOLAIRE ET L'ETUDE SURVEILLEE

L'ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Vous avez dans ce dossier le flyer d'inscription de la mairie.

Organisé par le Centre communal d'action sociale, l'accueil fonctionne les jours de classe à l'exception du samedi, de **7h00 à 8h30** le matin, et de **16h30 à 19h00** en soirée. ☎ **direct 02 40 62 18 20**

Pour s'inscrire, s'adresser directement auprès du personnel de ce service municipal à partir du 1^{er} septembre au sein de la Maison de la famille, 22 faubourg St Michel à Guérande.

Contact au 02 40 15 10 50



L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Elle fonctionne tous les soirs de 16h45 à 17h30 **sauf le mardi**. Gérée directement par l'établissement, elle s'adresse aux enfants de CE2, CM1 et CM2 qui ne trouvent pas au sein de la garderie les conditions nécessaires à la réalisation de leur travail du soir et à ceux pour lesquels le suivi à la maison est pour une raison ou l'autre perturbé. L'école se réserve le droit d'exclure de l'étude des élèves dont le comportement ne serait pas adapté.

A l'issue de cette étude, les enfants dont les parents ne seront pas venus les chercher, rejoindront alors l'accueil périscolaire. Le tarif de cette étude est fixé pour l'année 2016/ 2017 à **1,75 €** par soir (**intégré dans la facturation**). Il est souhaitable de fournir un goûter aux élèves restant à l'étude. Celle-ci commencera le **12 septembre 2016** et cessera le **16 juin 2017**. Il n'y aura pas étude la veille des vacances.

Nous vous demanderons d'inscrire votre enfant à l'aide de la feuille de renseignements qui sera à rendre le jour de la rentrée.

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Rentrée :

Jeudi 1^{er} septembre 2016

TOUSSAINT :

du mercredi 19 octobre après la classe
au jeudi matin 03 novembre 2016

NOËL :

du vendredi 16 décembre après la classe
au mardi matin 03 janvier 2017

HIVER :

du vendredi 10 février après la classe
au lundi matin 27 février 2017

PRINTEMPS :

du vendredi 7 avril après la classe
au lundi matin 24 avril 2017

PONT de L'ASCENSION

du mercredi 25 mai à 12h00
au lundi matin 29 mai 2017

VACANCES d'ETE :

Vendredi 7 juillet 2017 après la classe

A noter déjà :

Il n'y aura pas d'école le mercredi 22 mars 2017.

Ce sera une matinée pédagogique pour l'enseignement catholique de Loire Atlantique.

ADMINISTRATIF

L'ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance scolaire proposée par l'établissement est intégrée aux frais de scolarités pour tous les enfants scolarisés à l'école Saint Aubin.

Cette disposition permet ainsi de couvrir l'établissement contre tout défaut ou insuffisance d'assurance scolaire familiale notamment pour les activités scolaires facultatives.

Cette assurance garantit une protection pour les activités scolaires et extrascolaires **pour tout accident corporel** dont votre enfant pourrait être victime

- **24H/24, 7J/7 et ce 365 jours sur 365.**
- **partout**, à l'école, pendant les activités scolaires et parascolaires, lors des sorties et voyages organisés par l'établissement, **mais aussi**, à la maison, au club de sport, en vacances...



Pensez à ne pas souscrire une assurance scolaire spécifique ou à annuler celle dont vous disposiez jusqu'à présent.

COMMUNICATION

Les élèves du CP au CM2 ont désormais un agenda -carnet de correspondance. C'est un outil de communication entre la famille et l'école. Le règlement de l'école figure dans l'agenda.

Pour les informations administratives ou concernant la vie de l'école, le mail est désormais le moyen de communication privilégié de l'établissement.